Nonoistant, M. Ledro-Rollin aurait décliné toute idée de candidature.

Notre correspondant nous garantit l'authenticité de ces détails que nous ne reproduisons pas sans quelque hésitation.

M. Thiers jugé par Saint-Beuve:

M. Thiers sait tout, il parle de tout, tranche sur tout. Il vous dira à la fois de quel côté du Rhin doit nattre le prochain grand homme, et combien de clous il y a dans un canon. Thiers est l'esprit le plus net, le plus vif, le plus curieux, le plus agile, le plus perpetuellement en fraicheur et comme en belle hunatur de connattre et de dire. Quand il expose, il n'est pas seule lucide.

Ce portrait date de 1841. C'est à peu près à la meme époque que Timon disait de M. Thiers dans le Livre des orateurs!

«Ce diable d'homme apprendrait à braquer une lunette à M. Arago.»

Aujourd'h.i, par une de ces évolutions familières au président de la République, les confilieres au président de la République de la Républiq

qualités dont parle Sainte-Beuve sont deve-nues des défauts et les défauts des qualités.

Les étudiants de Toulouse vont bien. Ils viennent de se constituer en fédération ré-publicaine des écoles, et ils ont lancé un pe-tit manifeste tout à fait coquet, dont l'Emancipation a eu la primeur. En voici le début :

A l'encentre de la volonté manifeste des colléges électoraux, ils détiennent le pouvoir, usurpent le titre de constituants... Et cet attentat contre la souveraineté du peuple est resté triomphant!

* Encouragés par la longanimité de citoyens oublieux de la grande maxime révolution-naire. « L'insurrection est le plus saint des devoirs, » ces hobereaux veulent nous rame mer le gouvernement des courtisans et des échines souples, la monarchie. Mais ils ont compté sans nous, les hôtes de la Révolu-

« La République de M. Thiers nous trouvera parmi ses adversaires systématiques tant que, systématiquement, elle continuera

tant que, systématiquement, elle continuera las vieux errements du passé. Notre République est indiscutable, au-dessus du suffrage universel; elle ne peut être ce grossier trompe-l'œil de la République sans républicains.

Notre action sera double. d'un côté, trevailler au perfectionnement de la République expérimentale; de l'autre, organiser la résistance implacable contre les empiétements de la réaction royaliste. En cela, rien qui doive nous effrayer. Aux jeunes de secouer la vermine de trône et d'autel attacouer la vermine de trône et d'autel atta-chée au manteau de pourpre de la Révolu-

Pas mal, quoique un peu tiède.
Et le préfet de M. Calmon, le célèbre
Charles Ferry, dit le vainqueur de la Corse,
que dit-il de tout cela ?

Après tout les dudients le contract de la corse,

Après tout, les étudiants lui ont-ils offert la présidence de leur comit3 ? L'autre jour, les officiers du 4° de ligne, en

garnison à Dijon, ont été convoqués par leur colonel, M. Vincendon, gendre du général Vinoy, pour délibérer sur la question sui-vante; À l'occasion du jour de l'an, y a-t-il lieu d'envoyer des cartes de visite aux ma-réchaux ainsi qu'aux généraux commandant sous Metz. LA l'unanimité, il a été répondu : Non.

Les médecins qui ont soigné le prince de Galles sont nommés : le premier, M. Gulle, baronnet; le second M. Lane, chevalier.

C'est le 16 janvier irrévocablement que paraitra le nouveau volume de Victor Hugo. Le titre définitif est :

L'ANNÉE MAUDITE

Lundi dernier, est mort, à Londres, le fa-meux lord Ellenborough, qui fut ministre à plusieurs reprises dans les cabinets du duc de Wellington, de Robert Peel et du comt-

De 1842 à 1844, lord Ellenborough a gouverneur des Indes. Il s'y est marié avec

la fille d'un rajah, qui lui a apporté cinq trillions de piastres en dot.

Le courage et l'adresse de lord Ellenborough sont restés légendaires à Calcutta. Nul chasseur de tigres n'a jamais fait et ne fera jamais de chasses semblables aux siennes. Il a été le Jules Gérard des Jungles. Il était à sé de 82 ans. Il était âgé de 82 ans.

La jeune duchesse Marguerite de Nemours (future princesse Czartoryska), a déjà reçu ses étrennes de sa famille. Le comte de Paris lui a envoyé un mé-

daillen orné de brillants d'une 60,000 fr.; l'empereur du presil, un bracelet évalué à 60,000 fr.; la reine d'Angleterre, un collier de saphirs, composé de 42 pierres et valant plus de 100,000 fr.

Il lui reste à recevoir le cadeau de son fiancé, qui doit, dit-on, dépasser tous les autres en richesse.

Au dernier conseil de guerre

Accusé, pourquoi n'avez-vous pas voulu répondre, lorsqu'on a instruit votre affaire?
 Mon président, parce que je n'ai jamais été pour l'instraction obligatoire.

Une enseigne lue rue du Temple

A LÉON GAMBETTA, Fabrique de ballons rouges.

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY

Séauce du 28 décembre.

A deux heures et demie la séance est ou-

write et le procès-verbal adopté.

M. 1 duc d'Aumale est à son banc.

M.Lefèvre-Pontalis demande si l'ine z nité de cent millions affectée aux départements envahis entrera bientôt en voie de dis tribution. Les nécessités sont grandes et le temps est venu de venir en aide à des popu-

clare qu'aucun ciédit n'a encore été voté pour l'exécution de la loi et qu'une annuité figurera pour cet objet au budget de 1872 et aux budgets suivants. Dès le 5 jauvier prochain, une somme de 20 millions sera distribuée aux départements envahis. (Très bien! très bien!)

L'Assemblée vote un projet autorisant la ille de Troyes (Aubes) à emprunter une mme de 2 millions deux cent mille francs, à s'imposer extraodinairement. L'ordre du jour appelle la discussion de la

i sur l'impot des revenus. M.Gaslonde propose un amendément au l'impôt des revenus.

projet de la commission. C'est en réalité un contre projet dont l'article unique est ainsi Provisoirement et jusqu'à l'acquittement

"Provisoirement et jusqu'à l'acquittement total des charges de la dernière guerre, il sera perçu au profit du trésor cinq décim sen sus du principal des contributions personnelles et mobilières.

"Il sera perçu en outre de ux décimes au profit du trèsor en sus du principal de l'impôt des portes et fenètres."

M. Gasionde dit qu'en repoussant l'impôt sur le revenu et en le gratifiant de vexatoire et d'inquisitoriale, l'Assemblée a frappé du même coup le projet de la commission, même dans la partie à laquelle se rallie le gouvernement, c'est-à-dire même en ce qui touche l'impôt sur les valeurs mobilières. A v.ai dire il n'y a plus que ce dernier point qui dire il n'y a plus que ce dernier point qui puisse subsister encore et devenir matière à discussion. C'est pourquoi l'orateur s'attache uniquement à combattre l'impôt sur les vaeurs mobilières, à démontrer combien il serait nuisible à notre crédit et de nature éloigner l'argent étranger de notre marché. Déja l'argent français lui-même s'en éloigne et il s'engage au dehois et notamment dans les dollars américains et dans une proportion énorme. On dirait qu'il a hâte de mettre l'O

céan entre lui et nos droits fiscales.

Nous n'avons, ajoute l'orateur, aucun intérêt à précipiter ce mouvement, et c'est ce qui arriverait si le nouvel impôt était adopté.

Que produit-il ? 30 millions. Ce chiffre vautl tous les inconvénients qui viennent d'être signalés. Il faut sonsidérer, en outre, que le gouvernement n'a aucun moyen effi-ace et sérieux d'attei dre les valeurs étran-

M. de Gaslonde conclut en demandant renvoi de son amendement à la commis-on actuelle du budget.

M.Benoist d'Asy, au nom de cette com-mission, accepte le renvoi comme en-cas, et pour l'hypothèse où les différents impôts pro-posés par elle ne seraient pas adoptés par osés par e Assemblée

L'amendement Gaslonde est renvoyé à la

commission.

M. de Doubet développe un contre-projet qui consiste à établir un impôt sur toutes les factures ou reçus, et la facture ou reçu deviendrait obligatoire dans les transac-tions de toute nature.

Cet impôt serait perçu au moyen de tim-bres mobiles proportionnels à le releva de-presse de la contre de la

cet impot serait perçu au moyen de uni-bres mobiles proportionnels à la valeur des factures ou reçus. L'impôt serait de 1/2 0/0 pour les factures d'une valeur supérieure à 5 fr. et inférieure à celle de 100,000 fr., de 1/4 0/0 pour les factures de 100,000 fr.et aussus jusqu'au chiffre de 500,000 fr. de 1/8

0/0 pour les factures au-dessus de 500,000 fr.
L'honorable membre est convaincu que le
Trésor trouverait là une ressource de deux
et trois cont milles

et trois e nt millions.

M. Desseillieny pense que la question soulevée par M. de Doulet est digne de la plus grande attention, mais qu'elle ne doit être examinée que plus tard. Il faut d'abord que l'Assemblée en finisse avec l'impôt sur l'a recent per consenie que plus tard. que l'Assemblée en finisse avec l'impôt sur lts revenus, comme elle en a fini hier avec l'impôt sur le revens.

Si l'on ne trouve pas dans les impôts pro-Si l'on ne trouve pas dans les impots pro-posés par la commission des re-sources suf-fisantes, on reviendra au projet de M. de Douhet. En consequence, l'orateur en de-mande le renvoi à la commission. (Appuyé! appuyé! M. de Douhet adhère.

Le r nvoi est prononcé. bruit des conversations particulières un con-tre-projet qui consiste à établir pour trois ans une contribution de guerre de 5 0/0 sur les produits du travail et de 20 0/0 sur les produits de la propilété.

La suite de la discussion est remise à le-

main.

M. le président — La parole est à M. Bocher, i apporteur de la commission chargée d'examiner le projet relatif à la Banque de . Bocher. La commission a en au-

jourd'hui même l'hônneur de recevoir dans son sein M. le président de la République; les principales questions nous paraissent avoir reçu une solution satisfiaisante. J'ajouterai que maintenant la situation ne fait pas obstacle à ce que l'Assemblée prenne le repos qu'elle voudra prendre et fixe son ordre du jour comme alle l'entrodre. du jour comme elle l'entendra.
Plusieurs voix. — A mardi la discussion

M. le président de la République. M. le président de la République.

Je ne c.ois pas que de monentrevue avec la commission, on puisse tirer la conclusion que vient d'en tirei en dernier lieu M. le rapporteur. Il n'a pas été que tion entre nous du plus ou moins d'urgence; nous n'avons discuté que le chiffre d'émission. Je crois qu'il faudrait très peu de temps pour nous mettre complétement d'accord sur ce chapitre. Je l'ai dit et je le répète Mais je n'ai pas dit qu'il ne fût pas urgent de venir à une solution. Au contraire, je ne crois pas sage, à l'époque de l'année où nous sommes, de laisser la Banque atteindre la limite de ses émissions. Elle serait alors obligée de payer en métal et d'atteindre ses réserves. Je ne dis pas qu'il soit indispensable de voter le propas qu'il soit indispensable de voter le pro-jet d'ici au 31 décembre, mais je dis que

jet d'ici au 31 décembre, mais je dis que cela serait désirable.

Oui, je crois qu'il serait désirable que le rapport fût fait le plus tôt possible. Je ne veux pas imposer mon opinion à la commision; je ne prétends pas peser sur elle et sur se travaux, mais je reste bien convaincu qu'il serait sage de résoudre la question d'ici à samedi. (Bruit en sens divers.)

A samedi. (Bruit en sens divers.)

M. Jules de Lasteyric, membre de la commission. — Il semblerait résulter des paroles qui viennent d'être portées à cette tribune que la commission n'a pas rempli son devoir avec toute l'activité désirable (Non!) non!) Nous nous sommes réunis tous les jours, et nous avons très sérieusement examiné les questions qui nous étaient soumiminé les questions qui nous étaient soumi-

Croyez-vous qu'il suffit de voter une loi et qu'un examen préalable est inutile. Alors dites-le et prenez cette règle pour l'avenir. Les choses en iront plus vite.

Messieurs, la loi dont l'examen nous a été confié est très importante. Elle soulère des questions de la bonne solution desquelles dé-pend peut-étre l'avenir de la France et de la Bénphigue. Neuerir de la France et de pend peut-être l'avenir de la France et de la République. Nous n'avons pas perdu une heure, une minute, et nous n'avons négligé

aucun effort pour être complètement instruits, S'il y a urgence à ce que la loi soit discutes immédiatement, discutez-la. Mais vous n'aviez pas besoin alors du travail de votre commission. Et permettez-moi de dire que puisque l'on était si pressé on aurait pu au moins nous apporter la loi quinze jours plus tôt. Plusieurs voix. Très-bien l'éest cels!

M. Jules de Lasteyric. — Quand nous avons travaille si longtemps, quand nous avons eu des entretiens si fréquents et si suivis avec MM. les régents de la Banque et M. le ministre des finances, quand nous avons eu l'honneur de traiter la question avec M. le président de la République, venir nous dire : « Faites-nous le rapport tout de suite, dans une heure » venir nous dire cela... Ah l'éest un peu trop! (Mouvement).

M. Pouyer Quertier, ministre des finances. — Nous vous avons apporté le projet nances. — Nous vous avons apporté le projet prossité la prèse votre réunion messieurs. Si

Ah! c'est un peu trop! (Mouvement).

M. Pouver-Quertier, ministre des finances. — Nous vous avons apporté le projet aussitôt après votre réunion, messieurs. Si le comité de la Banque a terminé en trois jours l'examen de cette affaire, nous avons pensé qu'elle pou rait être terminée ici en quinze. (Rumeurs.)

Messieurs, la Banque en est arrivée, à 74 millions près, à la limite légale de son émission. Or, le 30 novembre dernier, en un seul jour, la Banque a presque versé cette somme au commerce en escomptes.

Or, il faut que la Banque ait toujours des billets pour payer. Car, sans cela, elle serait

Or, il faut que la Banque ait toujours des billets pour payer. Car, sans cela, elle sérait forcée d'atteindre son or. Sans vouloir peser sur la commission, car ce n'est là ni notre droit, ni notre devoir, nous la prions de veu-loir bien terminer son travail le plus tôt possible. Nous avons espéré que la loi serait votée avant le 1^{er} janvier, et c'est dans ce sens que toutes les obligations du Trésor ont été nrises.

Une voix. — Votre loi est donc un ex-

M. Pouyer-Quertier. — Non, messieurs, il n'y a pas ici d'expédient; nous voulons, au contraire, que la question soit définitivement résolue dans l'intérêt du crédit et des efficiers lit et des affaires.

M. Bocher. — Après avoir conféré ave les organes du gouvernement, il nous avait semblé qu'il n'y avait pas urgence, et que nous pourrions prendre le temps de traiter sérieusement les questions que le projet sou-

ne voix à droite. — Nous siégerons le 1e

janvier, s'il le faut!

M Bocher — En faisant un travail sérieux, il m'est impossible de lire le rapport avant samedi. Il faut ensuite que le rapport soit imprimé et distribué L'Assemblée peut

soit imprimé et distribué L'Assemblée peut cependant fixer dès à présent le jour de la discussion pour le commencement de la semaine prochaine. La commission a reçu plusieurs fois dans son sein les régents de la Bauque, et il ne nous a pas paru qu'ils fussent préoccupés de la question d'urg nee,

M. Thiers.— Il existe certainement un malentendu entre la commission et nous. Dans le sein de la commission, je n'ai traité que la question de fonds et nullement la question d'urg nee. Et, sur le fonds, nous étions bien près de nons entendre, car la Banque va atteindre la limite de ses émissions et nous avons tous compris qu'il y aveit quel nous avons tous compris qu'il y avait quel que chose à faire. Ainsi, toutes les question

M. Jules de Lasteyrie. - Mais non M. Thiers. — Eh bien! voyons done i nous sommes d'accord! Il faut ou un emsi nous sommes d'accord! Il faut ou un emprunt ou un élargissement de la faculté d'émission. Personne ne soutiendrait l'emprunt. Une nouvelle émission est le seul parti à prendre. De quel chiffre sera-t-elle? C'est sur prendre. De quel chiffre sera-t-elle 7 dest sur ce point la sculement que nous différons d'avis, une question d'appréciation. Je n'ai pas dit qu'il fu indifférent de traiter cette question aujourd'hui ou dans huit jours. Je n'ai pas traité ce sujet.

n'ai pas traité ce sujet.

Maintenant, je dirai ceci : La Banque est à la dernière limite de son émission légale...

Elle n'a plus que 74 milliens à émettre, et à cette époque de l'année, cette somme peut être absorbée par une seule journéed'escompte. Certes, en disant cela, je ne rédui ai pas le commerce au désespoir, car il connaît les ressources de la Banque. Mais enfin, si elle n'a plus de papier, il faulra qu'elle aborde ses réserves métalliques, et cette situation pourrait donner lieu à des spéculations d'ungenre nouveau. Il y a là un inconnu d'une nature assez grave. Voilà toute la vérité.

Ne croyez-vous pas comme moi qu'il faut

nature assez grave. vona toute la verue.

Ne croyez-vous pas comme moi qu'il faut que la Banque garde précieusement cet argent qui forme ses réserves? (Oui! oui!) Alors vous serez comme moi d'avis qu'il faut que la discussion ait lieu le plus 60 possible.

Nous pourrions la commencer tout de suite.

(Applaudissements sur un grand nem)

commission, je me permettrai d'ajouter quelques mots aux explications données par notre honorable rapporteur, afin que l'Assunblée comprenne bien comment nous avons pu conclure de notre entrevue avec M. le président de la République que la question de la Banque n'avait pas un caractère d'urgene pressante et que nous pourrions discuter le loi la semaine prochaine.

Teriel pourquoi nous avons tiré cette déduction:

Quand nous avons entendu messieurs les régents de la Banque, its nous ont dit que cette émission supplémentaire ne leur paraissait nécessaire que si le geuvernement devait faire de nouveaux appels à la Banque. Du moment que l'émission n'était lus nécessitée par les besoins du commerce, mais sculement par ceux du gouvernement, nous avons du nous préoccupér de la question de savoir si le gouvernement aurait hientôt à faire appel à la Banque. Or, M. Thiers nous répondit que le gouvernement me s'adresserait pas à la Banque avant un mois ou six semaines. Done, il n'y avait pas urgencé.

Si la commission désire encore un ou deux jours pour présenter le rapport, si elle désire avoir quelque espace pour la discussion, c'est que la question ne me semble pas aussi simple qu'à M. Thiers.

Oui, une nouvelle émissionest nécessir les causes d'émission doivent de es causes d'émission doivent désormais aitre. Voilà notre préoccupation. (Très

mais les causes d'émission doivent désormais disparaitre. Voila notre préoccupation. (Très bien! très bien!) Oui, il faut que ces causes disparaissent, afin que notre billet de banque ne soit pas déprécié (approbation). Il y avait, en effet, là, un grand danger. Car le hillet de banque est aujourd'hui notre principal instrument de circulation. [Nouvelle approbation].

Voilà pourquoi nous avons examine le prejet avec beaucoup de soin; voilà pourquoi nous vous demandons de ne pas restreindre le débat. Ces questions sont assez graves et assez difficiles pour que l'on ne pousse pas ainsi à précipit r notre travail.

L'honorable M. Bocher fait un rapport complet, et ce n'est pas deux ou trois jours de plus qui peuvent compromettre la situatien. (Applaudissements sur un certain nombre de bancs.)

de plus qui peuvent compromettre la situatien. (Applaudissements sur un certain nombre de bancs.)

M. Thiers.— La question n'a jamais été dans les besoins du gouvernement. Dans six mois, dans un au peut-être, oui, mais pas aujourd'hui, et je vais vous dire tout de suite la situation. Le Banque a'est encore engagée à verser 248 millions au gouvernement. Mais ce versement n'a rien de prochain. Le gouvernement est d'ailleurs en compte-courant avec la Banque et il a chez elle une somme considérable qui vient des versements du dernier emprunt. Et j'ajouterai que le mois dernier, il a été assez heureux pour faciliter les opérations de la Banque. La question n'a donc jamais été dans les besoins du gouvernement; maiselle est dans les besoins du gouvernement; maiselle est dans les besoins du commerce. Aujourd'hui, son activité est extrême dans toutes les branches de la production, et malgre l'élévation du taux, les escomptes ont toujour été en augmentant depuis quelque temps.

Or, nous sommes à la fin de décembre, et il pourrait arriver que les 74 millions de biflets fussent absorbés par les besoins. Il faut donc que nous songions à une solution avant la fin de l'année. Sans cela, la Banque serait obligée de faire ses escomptes en argent, ce qu'il faut éviter à tout prix. Je de-

avant la fin de l'année. Sans cela, la Langue serait obligée de faire ses escomptes en argent, ce qu'il faut éviter à tout prix. Je demande si le mérite et la perfection d'un rapmande si le mérite et la perfection de la companie de la co mande si le mérite et la perfection d'un rap-port peuvent être mis en balance avec une nécessité de cet ordre l' (Légers murmures.) Une voix au banc de la commission.— Discutons toute de suite.

M. Thiers. - Nous sommes tout prets. Plusieurs voix. Mais nous ne le sommes pas, nous!
Sur divers bancs. — A mardi! A samedi!
Que la commission nous donne son jour!

M. Pouyer-Querier, montrant un journal. — Je viens de prendre la date exacte du jour où le projet de loi a été présenté... (Oh! oh! — Assez!) Eh bien! je n'insiste pas sur ce point. Mais je ne puis laisser ignorer à l'Assemblée que, d'après une dépêche que je viens de recevoir à l'instant de la Banque, j'apprends que les 74 millions de billets qu'elle avait ce matin sont descendus à l'heure qu'il est à 32 millions. (Agitation.)

M. Bocher monte à la tribune. Une voix. — Soutenez la dignité de l'As-

d'arbres disjoints qui servaient de mu-

railles.
A cet instant seulement, Brulard commença à entrevoir toutes les difficultés et tous les périls de l'action qu'il allait commettre.

D'abord, l'obscurité des bois ne le protégeant plus, il lui mait traverser la lande nue et traitreusement éclairée par la lune, ce qui n'était pas sans inconvé-

Ensuite, bien que Pierriche lui eut dit que, depuis le départ du curé, qu'il avait vu sortir de la cabane, personne ne veillait plus près du mort, le cure avait bien pu envoyer quelqu'un pour le remplacer aussitôt son retour au pres-

Enfin, il pouvait encore arriver que Brotord fut surpris au milieu de son épération, par un témoin arrivant à l'improviste.

Brulard s'était arrêté pour récapitu-ler tous ces obstacles et con biner les

moyens de les vaincre.

Roommenga par étudier son terrain et remarqua avec une sorte de soulagement qu'en se traînant sur le sol, l'esproced'une centaine de pas, il attein-drait ensuite des buissens rabougris qui protégeraient sa marche jusqu'à l'entrée de la cabane.

à ramper comme une couleuvre; parvenu aux broussailles, il se borna à de position, s'abritant du mieux qu'il des faces de la cabane, à peu près sûr qu'il n'avait pas été vu. Alors il se redressa avec précaution

et jeta un coup d'œil rapide et anxieux Un gros cierge placé dans un chandeer de bois l'éclairait. A la lueur tremblottante de la petite

flamme qui entourait la mèche enfouie dans la cire, Brulard acquit la certitude que personne ne veillait le mort. Le cadavre était étendu sur un mau-

vais grabat, le visage découvert et tenant ces mains jointes sur sa poitrine un petit crucifix de cuivre. Brulard, à cette vue, sentit son sang se glacer et les battements de son cœur rendre un effravante irrégularité. L'idée de la profanation à laquelle il allait

se livrer venait de se présenter à son Rendons-lui cette justice, qu'il fut au moment de reculer; mais le souvenir de sa conversation avec sa fille, et celui plus récent encore du colloque, effrayant pour lui, de Denis et de Vivant, se dres-

sèrent dans sa mémoire et lui rendirent toute son énergie.

Il se traîna jusqu'à la porte d'entrée, qui n'était fermée qu'au loquet. Là il se recueillit un moment, comme pour ressembler tout ce qu'il aveit de force d'ame; il murmura entre : es lèvres frémissantes et glacées le nom de Fran-

cine, et il entra.

Après avoir refermé avec précaution la morte derrière lui, il s'arrète à quell

ques pieds de ce grabat qui refermait peut-ètre la destinée de son enfant. — Pardonnez-moi, mon Dieu! mur-

mura-t-il de nouveau en tombant à ge-Il se releva et fit deux ou trois pas en chancel comme un homme frappe de

cidité qui est comme le repos des tor-tures physiques et morales de l'agonie; les veux étaient termés, la bouche à de mie ouverte, mais sans contraction, semblait adresser une prière au petit cruci-

fix que serraient les deux mains entre-Là, il y eut un moment de lutte terri-ble entre l'indomptable énergie de cet homme depuis si longtemps rompu au crime, et les scrupules de sa conscience qu'il sentait pour la première fois de sa

Si Dufour n'eût été que mourant, Brulard n'aurait pas hésité à le tuer, s'il n' eût eu que ce moyen d'obtenir ce qu'il venait chercher; mais il fallait porter la main sur un cadavre, et pour un être chez lequel les préjugés avaient survecu aux croyances, ce forfait était mille fols plus monstrueux qu'un assassinat : aux yeux de Brulard, c'était toucher à la pro priété de Dieu, en qui il ne croyait pas, bien qu'il vînt cependant de le prier.

Les jambes du vieillard fléchissaient sous lui; une sueur froide découlait de son front, plus livide que celui du mort; l'œuvre à laquelle ils se préparaient.

Brulard fit encore quelques pas, et une de ses mains crispées se glissa ma-chinalement sous le drap qui couvrait le lit mortuaire.

Mais presqu'aussitôt cette main se retira... elle avait senti le froid du cadavre! Les cheveux de Brulard se hérissèrent: ses yeux verdâtres, habituellement ter-nes s'allumérent du feu sombre et ter-rible d'une résolution poussée jusqu'à la

rage! un rugissement sourd sortit de sa poitrine haletante, et tous ses membres se raidirent, comme pour essayer leurs Il se pencha lui frêle et ér corps deux fois plus lourd que le sien, l'enlaça de ses deux bras, le souleva, retomba avec lui, le détacha de nouveau de sa couche, et après des efforts inouis

tinit par le rejeter au-delà de l'ouverture qui occupait le centre de la paillasse.
Puis Brulard s'élança sur le grabat,au
fond duquel il plongea, avec une sorte
de délire, ses bras jusqu'aux épaules.

Longtemps ses recherches furent infructueuses, et plus elles se prolongeaient sans résultat, plus le visage bouleversé du vieillard perdait ce qu'il avait conservé d'humain; ses forse de la vieillard perdait ce qu'il avait conservé d'humain; ses forse de la vieillard perdait ce qu'il avait conservé d'humain; ses forse de la vieilla de l conservé d'humain; ses forces s'épui-saient; encore quelques instants et le grabat aurait porté de«x cadavres au lieu d'un;

Enfin un rayon d'espoir illumina la face livide de Brulard, et sa main droite sortit des catrálles de la paillance, ser-

rant convulsivement un petit rouleau de fer-blanc. Il se laissa tomber du lit, anéanti, et

se traina comme un spectre jusqu'auprès du cierge.

Alors it ouvrit te rouleau, et il en tira, avec des difficultés inexprimables, car ses mains lui refusaient le service, quel-ques papiers qu'il se mit à parcourir avec des yeux égarés. - Je suis sauvé ! dit-il. - Mon Dieu,

Il n'eut pas la force d'achever; il avait reconnu deux lettres de lui, les seules qu'il eut écrites à Dufour, enveloppées dans le congé de l'ancien volontaire de

DE FOUDRAS.

La suite au prochain numéro

EN VENTE CHEZ J. REBOUX, IMPRIMEUR-LIBRAIRE 1, RUE NAIN, 1

ALMANACH DE ROUBAIX